

Trouver sa place Pensée sociologique et travail académique chez les doctorants en sociologie

Analyser de façon réflexive un «parcours de thèse» revient à poser à propos d'un cas particulier la question plus générale des conditions de la mise au travail. En traitant d'une thèse pas encore achevée, on peut montrer à quel point «l'évidence» de finir ce qui a été commencé repose sur la possession de certaines dispositions : à la fois un mode de réflexion spécifique aux sciences sociales et une façon de travailler propre à l'univers académique. La description empirique des indices qui révèlent le degré d'inculcation de ces deux types de dispositions permet de dresser une typologie du monde des doctorants en sciences humaines. Une des difficultés rencontrées pendant la thèse consiste alors à convertir une pratique assez récréative de la sociologie en un «vrai» travail académique ; tandis que d'autres affrontent plutôt les obstacles propres à l'objectivation sociologique, ce à quoi leur formation académique ne les avait pas préparés.

Porter attention aux «parcours de thèse» fournit l'occasion, dans le cadre d'une démarche réflexive, de mettre à l'épreuve une interrogation mobilisée pour mes propres recherches : les conditions sociales de la *mise au travail*¹. Il se dit communément, dans le monde de la recherche, que les bonnes thèses sont avant tout celles que l'on finit. Il est rare qu'un parcours de doctorant ne soit pas confronté, par endroits, au doute : ceci vaut-il le coup (et le coût) de poursuivre ? Ce questionnement m'a assailli à plusieurs reprises, et il me semble fructueux d'expliquer ce qui fait surgir les doutes de ce type, mais aussi ce pourquoi j'ai finalement continué.

Entrer en sociologie

Je ne suis pas venu à la sociologie de façon scolairement prévisible, puisque c'est une double-maîtrise en droit qui m'a conduit en DEA de sociologie à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS). Il me faut insister sur l'entrée dans la carrière de chercheur (au sens méthodologique du terme «carrière», et non dans son acception courante [Hughes, 1996]). En effet, c'est précisément le sentiment d'être «à ma place» qui faisait défaut en faculté de droit, et qui m'a peu à peu gagné quand j'ai entamé mon DEA. Déçu par le droit, et surtout rebuté par les débouchés professionnels qu'il offrait au moment même où se dissipait la brume rassurante de la condition étudiante, qui ne nécessite pas d'autre investissement que la réussite ponctuelle aux examens, je n'ai pas eu soudain «envie» de faire autre chose. Je ne savais surtout pas quoi faire. Je ne faisais pas partie des étudiants les plus assidus, lecteurs avides de revues juridiques, habitués des bibliothèques pour y lire ces objets magiques que sont les «notes d'arrêt». Ma seule activité intellectuelle (autre que l'acquisition du bagage minimal en droit pour ne pas avoir à subir les sessions de rattrapage) consistait à lire des ouvrages de philosophie (un peu), et de sociologie (beaucoup, en tout cas pour un juriste). Un logement en cité universitaire, un peu d'esprit de débrouillardise, et des cours particuliers m'offraient les possibilités financières de ne pas m'empresser de «trouver un vrai travail».

Ma désinvolture était très entretenue. A cette époque, je voulais à tout prix, dès que le regard d'une personne m'importait, marquer mes distances vis-à-vis du droit. Plusieurs de mes camarades de première année (avec qui je partageais également les bancs d'une classe préparatoire

1. Mon travail de thèse (en cours) porte sur les salariés de maisons de retraite et les bénévoles d'associations de soutien aux personnes âgées isolées (voir note 6). La montée en généralité du questionnement (par exemple en ce qui concerne le passage du contrôle à l'auto-contrôle) est notamment soutenue par le travail collectif élaboré au sein de l'atelier «Nouvelles formes de gestion de la main-d'œuvre» au sein du Centre de Sociologie Européenne.

à la filière «droit, économie, gestion» de l'Ecole Normale Supérieure) désiraient au plus vite rejoindre l'IEP de Paris (le «Sciences-Po» noble), notamment pour des raisons qui auraient du me convenir : une plus grande ambition intellectuelle, un ancrage plus profond dans la réalité économique, l'exigence de réflexions poussées, etc. Si cette vision était assez erronée, je n'en savais rien à ce moment-là. Et ma persistance à rester dans cette filière juridique, que je décriais tant, trahissait surtout mon attachement à la posture de celui qui peut tout à fait s'accommoder de baigner dans un milieu qu'il méprise. Cette prétention à la supériorité de son «moi intérieur» sur le contexte ambiant est d'autant plus tenable que les sanctions scolaires favorables éloignent le soupçon de ressentiment (rejeter l'institution qui rejette). Se sentir à l'aise dans le lieu même qu'on méprise, voilà bien une victoire de l'individu sur le milieu. Or, ce mode de communication (adressé aux autres autant qu'à moi-même) était d'avance menacé par toute forme de reconversion vers une filière qui ne ferait plus l'objet d'un tel rejet. Tout projet de réorientation devait implicitement comprendre un projet de transformation de ce mode de «présentation de soi» dont la positivité était liée à la négativité de la discipline².

Loin de ce regard réflexif, et en quelque sorte «accro» à la condition sans souci du lendemain propre aux étudiants qui peuvent vivre avec très peu de moyens³, j'achevai une seconde maîtrise de droit qui n'en n'était pas vraiment une (du droit, plus un peu de philosophie du droit et de considérations sur ce qu'est la «politique pénale») et qui avait surtout la particularité de me laisser beaucoup de temps libre. Considérant que j'avais donné une «dernière chance» au droit en optant pour l'approche prétendument pluri-disciplinaire proposée par l'Institut de criminologie de l'Université Paris II, et que celui-ci n'avait pas su la «saisir», je décidai que c'en était terminé de ma formation de juriste. Libéré par cette décision qui germa, en fait, depuis le début de mes études universitaires, et sans esprit de calcul en termes de débouchés professionnels, je décidai d'accoster l'univers qui m'attirait le plus, celui de la sociologie. Et plus précisément, celle qui se pratiquait autour de Pierre Bourdieu : la précision est importante, car c'était principalement ce type de pensée qui m'attirait dans la sociologie. Mes insatisfactions d'ordre intellectuel concernant le mode de pensée juridique et la réflexion des militants que je côtoyais dans le syndicalisme étudiant n'étaient comblées qu'au contact de la pensée de Bourdieu.

2. Erving Goffman analyse cet usage assez fallacieux du milieu environnant par les individus soucieux de se montrer indifférents aux événements extérieurs tout en trahissant leur attachement réel au détachement (Goffman, 1973 : 14-15).

3. Je rappelle que je vivais alors en cité universitaire, ce qui permettait de faire d'importantes économies de loyer et de factures, et donc de travailler peu.

4. Plus tard, j'apprendrai mon erreur. C'est le DEA en sciences sociales de l'Ecole Normale Supérieure qu'il «faut» faire.

5. J'en profite tout de même pour remercier Isabelle Kalinowski, dont les commentaires constructifs sur mon travail de DEA et ses encouragements à poursuivre plus avant constituèrent, et de loin, l'élément le plus décisif de ma reprise en main.

L'EHESS ne me semblait pas seulement le lieu où il fallait «évidemment» aller pour faire la sociologie que j'aimais⁴ ; elle offrait aussi la particularité de n'exiger qu'une maîtrise (peu importe en quoi) pour ouvrir les portes du DEA. L'essentiel était d'obtenir l'accord d'un directeur de recherche, qui s'intéressait moins aux performances déjà accomplies qu'à la recherche que l'on se proposait de mener. Charmé par cette philosophie, je me mis au travail et proposai à l'un de ceux que j'avais repéré comme «bourdieusien» un premier projet de recherche. C'était au mois de mai 2001 et il fallut attendre la fin du mois de septembre et une cinquième version de ce projet pour avoir le «feu vert» de mon directeur. Rétrospectivement, il me semble que cet accord était donné d'emblée, et que si j'avais entamé les pourparlers trois mois plus tôt, il en aurait profité pour me faire écrire une dizaine de projets supplémentaires en attendant l'échéance de la rentrée scolaire de septembre.

La fin de la récréation

Encouragé par le verdict du corps professoral à continuer en thèse, et conforté en cela dans mon inclination pour la condition d'étudiant, je décidai de poursuivre cette recherche dans le cadre d'une thèse. Je n'obtins pas pour autant de financement ni d'activité rémunérée en lien avec l'univers académique. Et soudainement affranchi du rythme relativement soutenu des séminaires obligatoires et de l'impératif de produire un travail finalisé dans l'année qui caractérisaient la scolarité du DEA, je me découvris une vocation de «sociologue-touriste». Car c'était bien ce qui m'avait séduit dans ma position vis-à-vis de la sociologie alors que j'étudiais encore le droit : aucune contrainte n'était attachée à l'apprentissage de la discipline. Manquant précisément de discipline, c'est seulement en m'insérant dans le réseau des chercheurs gravitant autour de l'EHESS (doctorants confirmés, jeunes chercheurs, grandes figures de mes lectures bourdieusiennes)⁵ que je me mis véritablement au travail. Mais si ce collectif informel avait en quelque sorte sifflé la fin de la récréation, il n'en restait pas moins que les dispositions qui m'avaient mené à la sociologie et, encore une fois, à cette sociologie, dépassaient largement le domaine de la formation professionnelle. C'était pour moi, avant tout, un art de vivre, ou en tout cas, un art de penser. Ce genre de paresse est facilement combattu par l'effet d'aspiration que procure l'obtention d'un poste (responsabilités, horaires, rémunération, etc.). Pour ma part, si je me sentais «à ma place» intellectuellement, je devais bien admettre ne pas avoir de place, institutionnellement parlant. *C'est cette configuration tendue qui rend laborieuse la conversion d'une sociologie de divertissement en travail sociologique : mais qui rend également impossible l'abandon pur et simple de la thèse, qui serait comme le reniement d'une part de l'identité.*

Le problème est posé selon le langage sociologique et au sujet de la pratique sociologique, mais la problématique de la conversion ne se limite pas au cas de la recherche

en sciences sociales. En exposant ma propre trajectoire et, à travers elle, celles d'autres chercheurs placés dans des conditions similaires, il est possible de donner des éléments de compréhension d'un niveau plus général : quels sont les régimes d'auto-contrainte qui assurent la mise au travail, dès lors que celui-ci ne peut pas être complètement prescrit par des forces extérieures à l'individu⁶ ?

En ce qui me concerne, les affinités avec la recherche entreprise sont à la fois en-deçà et au-delà de la logique professionnelle. Ce mode de pensée est aussi un mode de vie, c'est-à-dire qu'il fonctionne de façon assez spontanée et dans les situations les plus anodines : façons de rencontrer les gens, de regarder les autres dans les files d'attente de magasin, de jouer avec les règles (au travail, en famille, entre amis, etc.), de juger les autres (et plus exactement, de ne pas les juger), ou encore de désacraliser les obligations sociales en tout genre... L'usage méthodique et rigoureux (parfois laborieux) de cette forme de pensée n'est cependant pas aussi récréatif que dans la spontanéité des situations banales de la vie quotidienne ou dans des discussions animées, pour lesquelles «ça tombe sous le sens» de penser ou de faire ainsi. Bref, cette disposition d'esprit est activée à d'autres fins que de prouver son existence. Or c'est pourtant bien ce travail de démonstration qui est exigé du candidat au doctorat. C'est là, de façon générale, le *nomos* du champ académique (Bourdieu, 1984).

Mon directeur de thèse l'a bien senti lui aussi, en me disant un jour que ce n'était pas vraiment mon sérieux et ma rigueur qui m'avaient permis de produire un mémoire de DEA de qualité, mais plutôt mon «habitus». Ce qui confirme bien cette idée d'implantation en profondeur d'une disposition à «penser en sociologue»⁷, mais une disposition qui reste condamnée à l'informel et à l'improductivité professionnelle si elle n'est pas relayée par une disposition au travail académique.

Au départ, il y avait donc une opposition entre la discipline pas vraiment choisie, qui suscitait peu d'adhésion, et la discipline d'élection, enfin atteinte. Et finalement, la difficulté d'adhésion se retrouve aussi dans la discipline d'élection. Mon rapport aux bibliothèques est à cet égard tout à fait éclairant. La «B.U.» de la faculté de droit incarnait à mes yeux tout ce qui me faisait horreur : la posture courbée des lecteurs, le silence obligatoire,

6. Ce questionnement est clairement lié à mon propre de travail de recherche, portant sur le petit personnel des maisons de retraite, puisque ce qu'il est convenu d'appeler le «travail compassionnel» ne peut pas être efficacement activé par le seul personnel d'encadrement. Il nécessite l'adhésion des employés. Mais cette adhésion est rendue problématique par la double incompréhension d'un personnel qui ignore ce qu'on attend de lui et d'une direction qui mésestime ce

la sur-représentation des besogneux, le temps et l'argent dépensés dans la salle des photocopieuses. Je n'utilisais ces lieux que pour mieux me démarquer : traversée rapide simplement pour y trouver quelque'un, emprunt des rares livres de philosophie et de sciences sociales, ignorance entretenue des codes de classement (pour les rares fois où je consultais un ouvrage ou une revue de droit). Il m'a fallu obtenir ma carte de lecteur à la bibliothèque de l'EHESS pour découvrir que le syndrome ne concernait pas seulement la discipline juridique. Prenant mes distances avec le travail académique en général, je préfère toujours emprunter mes ouvrages dans les médiathèques municipales de Paris ou de mon lieu d'habitation, et ne vais que très rarement emprunter une revue. Je ne me suis jamais assis dans cette bibliothèque.

Sociologue : un métier, deux profils

La connaissance du monde universitaire, accumulée peu à peu par le contact prolongé avec les chercheurs institutionnels (ou en voie de l'être), autorise à construire deux grands types de chercheurs⁸ : ceux qui sont socialement voués au monde académique, et pour qui la sociologie est la possibilité qui a été choisie parmi d'autres (la philosophie, l'ethnologie, l'histoire, la critique littéraire, l'économie, ou même des disciplines autres que les sciences humaines) : ceux qui sont socialement voués à penser sociologiquement, et pour qui la carrière académique est la possibilité qui a été choisie parmi d'autres, certes moins formelles, mais qui laissent aussi une certaine marge au raisonnement sociologique (militantisme, bénévolat, et toutes les formes de détournement d'activités professionnelles qui donnent un accès plus ou moins privilégié à une partie du monde social : serveur, agent d'accueil, commerçant, professeur particulier, etc.). La tension qui fait osciller les individus d'un pôle vers l'autre n'a rien d'accidentel, elle contribue justement à rendre le travail possible : par exemple, c'est le plaisir

dont est capable le personnel. Ce genre d'analyse peut en partie être transposé aux cas des doctorants, qui doivent eux aussi accomplir un véritable travail d'auto-formation à des savoir-faire implicites : et cela dans le même contexte d'une mauvaise visibilité des attentes du directeur de thèse et de l'institution en général.

7. Contre l'idée de pré-dispositions naturelles à la sociologie ou d'un élan spontané, il faut bien prendre en compte le rôle de la formation scolaire à la sociologie. Cela dit, en ce qui me concerne (et d'autres chercheurs me rejoignent sur ce point), cet apprentissage spécifique a surtout servi à systématiser et à mettre en forme des façons d'observer et de penser qui remontent à l'enfance et aux débuts de l'adolescence : le statut d'enfant unique, qui facilite les moments de solitude favorable à une sorte de méditation primaire, les moments de réflexion consacrés à la recherche de solutions aux problèmes relationnels

avec des garçons agressifs, des filles intimidantes, des professeurs autoritaires, etc., tout cela entraînant mon esprit à dénaturer le monde, à comprendre dans quelle mesure la violence qu'il pouvait exercer à mon endroit nécessitait en réalité ma contribution : avec au bout du compte l'idée que je pouvais régler mes «problèmes» déjà en les regardant autrement (ce n'est évidemment pas dans ces termes que je pensais tout cela à l'époque).

8. Il s'agit d'une typologie, semblable dans son principe de construction à ce que Max Weber a pu faire au sujet des catholiques et des protestants dans leur rapport plus ou moins jouissif, ou plus ou moins ascétique, à l'activité économique (Weber, 2002 : 114, 255, 267), c'est-à-dire d'un axe polarisé par deux idéaux-types dont les chercheurs sont plus ou moins proches : et sur lequel leur position peut changer au cours de leur trajectoire ou même selon les phases de leur travail de recherche.

accumulé par le passé et attendu pour les temps à venir qui peut encourager les phases ascétiques nécessaires à la construction d'une problématique, au recodage d'une base de données ou encore à la retranscription laborieuse d'une série d'entretiens. Il n'en demeure pas moins que certains individus sont bien plus proches d'un pôle que de l'autre.

Ces deux formes de dispositions s'observent dans le quotidien d'un laboratoire de recherche. La prévisibilité de la présence d'un doctorant donné, à un moment donné de la semaine dans les locaux du laboratoire, s'oppose à la nonchalance de ceux qui y font des apparitions occasionnelles, sans régularité de durée ni de fréquence. Pour autant, la manifestation de cette nonchalance ne peut se faire hors de l'espace académique. Il faut faire acte de présence pour produire cette image d'intermittence. La recherche de l'indéfinition du statut ne peut se faire que par contraste avec les doctorants les plus statutaires ; c'est-à-dire à leur contact.

L'opposition des styles prend aussi des formes somatiques subtiles, loin des coupures trop bien tranchées entre «intellectuels» et «manuels». Les soupirs de lassitude s'opposent aux soupirs de contentement : la séparation tatillonne entre temps de travail et «pause café», au travail effectué en *buvant* un café (ou *dans* un café) ; la posture droite, symétrique et immobile, aux mouvements du corps et aux pieds sur la table ; l'œil fixé sur un texte ou sur un écran, au regard circulaire et rêveur ; le choix du silence, à la préférence pour les fonds sonores musicaux ; les contractions grimaçantes des lombaires, aux étirements le sourire aux lèvres. C'est bien évidemment la récurrence des gestes dans l'un ou l'autre des registres qui permet de consolider cette typologie.

Opposer les apparences du «sérieux» académique au style «bohème» ne revient pas à ramener les premières à la fabrication sournoise d'une illusion du travail bien fait et le second à une distance au rôle propre au virtuose. Non seulement les dispositions à «faire sérieux» sont très largement exacerbées dans un contexte de lutte des places, d'anxiété générée par le milieu académique, les épreuves, etc., mais elles ne consistent pas nécessairement à (*se*) *faire croire* qu'on travaille *efficacement*. Elles peuvent réellement, chez certains chercheurs, soutenir le sérieux de leur travail⁹.

9. Voir dans cette typologie une façon de tourner en dérision les lecteurs assidus de bibliothèque et les adeptes de la posture droite est justement révélateur du malaise de ceux qui ont ce penchant sans pour autant y adhérer totalement (notamment en terme de souci de soi, de son image). Pour ma part, il s'agit d'autant moins de moquerie que ce sont là des capacités que j'envie. Savoir faire preuve d'ascétisme est d'autant plus indispensable quand on se veut proche de la sociologie

telle que la concevait Pierre Bourdieu (qui aimait rappeler qu'on ne peut être sociologue qu'à temps plein). En ce sens, le souci du résultat (auprès du directeur de thèse, d'autres chercheurs en place, d'autres doctorants) est d'autant plus important qu'il est le seul moyen d'éloigner le soupçon de dilettantisme que peut susciter un travail en apparence intermittent.

10. Bernard Lahire convoque à la fois Wittgenstein et Passeron pour

Certains chercheurs peuvent être autant faits pour le monde académique que pour la pensée sociologique. Les deux peuvent très bien se cumuler. Il n'y a là aucune vision fataliste : celui qui s'engage en sociologie peut finalement entamer une carrière universitaire hors les sciences sociales, et celui qui vient à la thèse pour faire de la sociologie peut au final abandonner la voie académique pour devenir sociologue clandestin et intermittent. Personnellement, c'est tout à fait le genre d'option que je m'imagine pouvoir prendre. A l'issue du long et tortueux cheminement assez solitaire qu'est la fabrication d'une thèse, je ne me vois pas arriver – enfin – devant cette espèce d'autoroute qu'est l'univers académique (avec sa circulation intense, ces poids lourds envahissants, sa vitesse obligatoire, ses changements de direction qu'il vaut mieux ne pas rater, etc.)¹⁰ pour m'y engager à tout prix, quitte à m'accrocher aux branches, à occuper les positions les plus précaires et finalement ne pas bénéficier des espaces de liberté (notamment temporelle) indispensables à la mise en œuvre des dispositions à la pratique de la sociologie. L'univers académique peut offrir des libertés ou clairement exclure certains individus ; mais il peut aussi enfermer dans l'espoir d'obtenir cette liberté pour plus tard¹¹.

Au-delà de ces éléments d'auto-analyse, ce témoignage a pour objectif d'expliquer les difficultés rencontrées par ceux qui entendent mener leur thèse jusqu'au bout, mais à qui une des deux dispositions idéal-typiques fait plus ou moins défaut. Si je pense me situer plutôt du côté de ceux auxquels les dispositions à l'académisme font en partie défaut, et donc pouvoir témoigner principalement de cette polarité de la typologie proposée, il n'en reste pas moins que c'est en essayant de produire une vision d'ensemble qu'on assure une meilleure compréhension de chacun des deux pôles. L'absence d'unité des doctorants peut d'ailleurs s'expliquer en partie par ce phénomène : la réunion convergente de ces deux formes de trajectoires, en focalisant l'attention sur les temps à venir (écrire la thèse, la soutenir, publier, trouver un poste, etc.), tend à faire oublier la divergence initiale.

encourager à filer une métaphore jusqu'à son «point de disjonction» (Lahire, 2005 : 84-89).

11. En France, selon les chiffres du Ministère de l'Éducation nationale, les postes d'ATER augmentent au détriment de ceux de Maîtres de conférence. Ce genre de stratégie budgétaire fonctionne notamment grâce aux jeunes chercheurs qui consentent à attendre une consolidation de leur statut.

Ce qui fait le chercheur : le cas des «résistances» à la sociologie

Etudier l'une des difficultés propres au «métier de sociologue», régulièrement invoquée par l'ensemble des doctorants¹² (comme par les chercheurs plus confirmés), fournit l'occasion de vérifier cette hypothèse de différences cachées que dissimule une unité proclamée. L'obstacle en question est un classique de la littérature épistémologique : il s'agit des «résistances» faites à la révélation sociologique. Mon «parcours de thèse» personnel me place d'autant plus en position privilégiée pour observer ce phénomène que les sociologues proches de la pensée de Pierre Bourdieu se sont fait une spécialité de ce domaine épistémologique.

La sociologie (et en particulier celle qui se donne pour ambition de «dénaturaliser» le social, de scruter l'inconscient social, de briser les évidences) est souvent présentée comme une science confrontée à des «résistances» (au sens freudien). Et ces résistances ne sont pas désincarnées : il ne s'agit pas de «l'ordre social», mais de groupes sociaux et d'individus bien concrets. Le chercheur, lui aussi compris dans le monde social qu'il étudie, est également censé devoir abandonner ses propres résistances. Cette tendance récurrente à insister sur le coût moral de l'entrée en sociologie découle presque mécaniquement d'un syllogisme : tous les êtres humains sont soumis à des déterminations sociales, le sociologue est un humain, donc il est soumis à ces déterminations. Ce raisonnement impeccable a pour lui les avantages de la modestie : le chercheur en sciences sociales est un «type comme tout le monde».

Pour ma part, si j'approuve le raisonnement sur le principe, je suis pourtant peu convaincu par la conclusion qui en découle. Et mon expérience – même courte – du monde de la recherche me laisse penser que ce ne sont pas tous¹³ les sociologues qui croient vraiment à cette conclusion¹⁴. Comme tout le monde, les chercheurs en sciences sociales seraient aussi victimes de «fausses évidences». Mais ce qui me semble évident, à moi et à d'autres camarades lancés eux aussi dans la recherche sociologique, c'est justement que les qualités individuelles ne sont pas «naturelles», que l'autorité d'un individu repose moins sur sa personne que sur les forces sociales historiquement accumulées dans la position qu'il occupe, que la séduction amoureuse n'a rien de «magique», etc. Bref ces évidences qui sont les miennes sont justement

12. Ce constat repose empiriquement sur l'expérience directe, ainsi que sur la participation à des espaces de discussion comme «Droit d'entrée», regroupement de jeunes chercheurs en sciences humaines. Mais plus fondamentalement, cette difficulté est un élément normatif de la panoplie que doit revêtir tout sociologue digne de ce nom. Sur l'appartenance au champ sociologique, voir les observations de Bernard Lahire sur le «cas» Elizabeth Teissier (Lahire, 2005 : 351-387).

ce qui me prédispose à faire de la sociologie (dont la version universitaire n'est qu'une modalité). Pour mon propre cas et pour celui des chercheurs qui m'entourent (ou plus probablement : ceux dont je préfère m'entourer), point de descente aux enfers liée à la découverte de la vérité crue du monde social.

Il y aurait effectivement quelque arrogance à se soustraire soi-même (en tant que membre de la communauté des chercheurs en sciences sociales) à l'objectivation : mais il ne faudrait pas pour autant le faire par esprit de modestie. Car cette modestie – qui n'est pas un outil scientifique – risque fort de fausser l'auto-objectivation : si le sociologue a lui aussi des évidences et des croyances, il s'agirait plutôt d'une disposition à la lucidité et au regard désenchanté. Sinon, le chercheur aurait le cerveau divisé : comme tout individu socialisé, il aurait ses croyances, ses convictions, ses considérations de type «cela va de soi» : et comme chercheur, au moment où il entre dans son laboratoire, où il démarre l'enregistrement d'un entretien, où il rédige un rapport de recherche, il ne les aurait plus ! S'il a fallu à un moment donné briser certaines pré-notions produites par la socialisation, elles ne devraient normalement pas revenir parce qu'on a quitté son bureau de chercheur. Le sociologue ne peut pas à la fois être celui qui dévoile les mécanismes sociaux et celui qui les méconnaît. Il peut les subir, mais pas en toute méconnaissance de cause¹⁵. Et justement, la probabilité pour qu'un chercheur donné fonctionne selon un régime d'activité pluralisé (Boltanski, Thévenot, 1991 : Lahire, 1998) – dont le comportement en tant que chercheur (par exemple en terme de réflexivité) est éloigné de celui qu'il adopte en tant que citoyen, mari ou ami – renvoie à l'opposition idéal-typique utilisée jusqu'ici entre le sociologue à vocation sociologique et sociologue à vocation académique.

S'il y a un aveuglement spécifique des chercheurs en sciences sociales, il tient peut-être plus aux difficultés

13. Or, disait Popper, il suffit d'un cygne noir pour invalider la proposition «tous les cygnes sont blancs».

14. Il faut aussi noter que bien des productions savantes qui présentent ce travail d'auto-objectivation comme une nécessité tout à fait essentielle reposent sur l'effet magique de l'évocation. Insister en introduction, dans une note méthodologique ou dans une annexe sur le «travail sur soi» qui a dû être réalisé, sans référence plus précise aux outils mis en œuvre et aux conclusions qui peuvent en être tirées, est une façon d'exiger la confiance du lecteur («je vous promets l'avoir fait») là où la démarche du chercheur se doit, plus que jamais, d'être transparente. Renvoyer aux coulisses des textes ce type de considération, voilà précisément une pratique sociale de refolement que la sociologie à vocation archéologique se plaît à «mettre au jour» (quand il s'agit d'autre chose que de sa propre production savante...).

15. On pourrait rétorquer que les pré-notions sont très variées, et que chaque nouvelle recherche, chaque nouveau terrain, impliquent de recommencer le travail de déconstruction des «fausses évidences» dont le sociologue, individu socialisé, est aussi victime. Certes, mais l'expérience cumulée en désenchantement a nécessairement pour effet de se transposer dans d'autres domaines. Pour donner un exemple simple, ce que l'éducation catholique d'un chercheur lui a inculqué comme pré-notions morales n'aura pas à être combattu sur le terrain de l'avortement avec beaucoup de vigueur si précédemment une ou plusieurs autres enquêtes l'ont forcé à faire l'analyse de son point de vue «catholicisé», et notamment de son rapport au message papal en la matière.

rencontrées pour faire preuve de réflexivité au sujet de «l'*habitus* sociologique» lui-même, c'est-à-dire voir en quoi la vision prétendue «lucide» du monde social est elle aussi le produit d'une socialisation bien particulière (pensée qui traverse toute l'œuvre de Pierre Bourdieu). On doit pouvoir affirmer que la mise en lumière du coût moral du travail de recherche (l'arrachement à sa propre identité sociale) relève surtout de la rhétorique et de la bonne conscience sans pour autant avoir à prétendre que le chercheur en sciences sociales flotte au-dessus de la société. *Le sociologue a aussi ses évidences: ce sont en grande partie celles de la sociologie.* Il ne faut pas oublier que cette science se donne pour objectif, dans l'idéal, de dire l'entière vérité du monde social, mais qu'elle en donne en réalité (dans le meilleur des cas) la vérité *seulement* sociale (Bourdieu, 2001: 221). Si je discute avec un chimiste du «coup de foudre» amoureux, il n'aura pas tort en me disant que ce sentiment typiquement romanesque se réduit à un afflux de molécules bien particulières dans le corps, ni moi en lui parlant de la rencontre entre deux trajectoires sociales. Je ne dis pas plus (ni moins) la vérité que lui. Nous en disons une partie chacun. Pour soumettre le chercheur à l'objectivation sociologique, il faut peut-être déjà dédorer un peu le blason de la sociologie elle-même. Tout se passe comme si cette discipline faisait oublier à certains de ceux qui la pratiquent qu'elle est lancée dans la compétition pour dire le «vrai», et qu'à ce titre, elle charrie elle aussi des pré-notions. Le sociologue n'a donc pas besoin de s'oublier comme tel dès qu'il veut – par modestie et par honnêteté – s'appliquer à lui-même les outils de l'objectivation. S'il est lui aussi «surdéterminé», il y a tout de même peu de chance que les forces sociales qui pèsent sur lui soient principalement celles qui mènent à l'aveuglement et au sentiment d'évidence. Ou alors il doit se remettre en question.

Le problème final qui se pose est donc le suivant: que ce rappel à l'ordre méthodologique soit récurrent n'a rien d'étonnant pour ceux qui sont venus à la sociologie par pré-disposition académique plus que sociologique. Il fait partie du travail d'inculcation de ce mode de pensée. Mais pourquoi est-il aussi partagé par ceux qui sont déjà acquis à cette façon de percevoir le monde social; qui deviennent sociologues professionnels précisément parce qu'ils sont *déjà* sociologues amateurs? Pourquoi cette tendance répétée, chez ceux et celles qui donnent pourtant tous les signes de conversion précoce à la pensée désenchantée, à brandir la souffrance du chercheur

16. Cf. Pierre Verdrager (Verdrager, 2001) qui évoque l'étrangeté, pour les membres de son groupe domestique, de ce moment solennel qu'est la soutenance de thèse. Ils découvrent soudain qu'il n'est pas «l'éternel étudiant», suspecté de paresse et de parasitisme (p. 21), mais un quasi-professionnel soumis à des exigences académiques relativement lourdes (p. 24).

qui doit se défaire de ses croyances personnelles (parce que «comme tout le monde», il en aurait aussi): Ce ne serait qu'une affaire de précaution vis-à-vis du «grand public», qui pourrait se sentir en infériorité face à une caste d'individus exceptionnels, les sociologues, libérés du poids de ces «résistances»? D'une certaine façon, cette précaution est légitime: elle cherche à garantir une réception à peu près paisible du message sociologique, qui trop souvent est perçu comme une sorte d'agression (les agresseurs pouvant être considérés comme se croyant «plus malins que les autres»). Il me semble aussi qu'un autre élément est en jeu: invoquer les sacrifices psychologiques et moraux de la conversion à la recherche en sciences sociales offre la possibilité de dénier en partie la dimension récréative de cette activité. Il y a là un outil rhétorique livré clé en main à tout chercheur soucieux d'affirmer la légitimité professionnelle de son statut (*a fortiori* si celui-ci est en cours de construction, comme c'est le cas des doctorants¹⁶).

Derrière l'affirmation d'une universalité des «résistances», c'est la question de la *fidélité à soi* qui se profile. Si l'objectivation sociologique est non seulement indolore pour les chercheurs prédisposés à la lucidité, elle est même dans leur cas (et donc dans le mien) une façon de cumuler les profits: à un exercice intellectuel plus «pépère» qu'il n'y paraît, s'ajoute l'avantage d'être réputé avoir bataillé contre soi-même. La fidélité à soi, dans ce cas, peut être totalement occultée. Et c'est finalement plus l'obligation de se plier à la discipline académique que de se convertir à la pensée sociologique qui la met à l'épreuve.

Conclusion

C'est ainsi que se rejoignent, dans l'apparence d'un même discours, des futurs chercheurs professionnels qui n'ont pourtant pas été «produits» comme tels sur le même mode. Les plus académiques sont finalement ceux qui ont le plus de bonnes raisons d'invoquer cet obstacle épistémologique à leur activité universitaire qu'ils veulent sociologique. A l'inverse, l'argument semble assez mal adapté aux cas des chercheurs les mieux disposés, initialement, à la pensée sociologique. C'est faire des acquis de cette discipline un usage assez malhonnête. Mais cette malhonnêteté n'est pas nécessairement intentionnelle, ni même consciente. Au-delà du mimétisme professionnel, elle traduit le problème évoqué au début de ce texte, celui de la conversion d'une sociologie récréative en travail sociologique. La lecture d'entretiens en sociologie du travail montre à quel point tous les métiers relativement «agréables» font l'objet, chez ceux qui les font, d'un démenti assez systématique: «Certes, c'est assez agréable, mais vous savez, c'est aussi beaucoup de travail...». Il faudrait en quelque sorte s'excuser.

Si souffrance il y a, elle résulte peut-être moins d'une destruction de l'esprit pré-sociologique (puisque celle-ci est déjà bien ancienne) que de l'obligation de rendre

l'activité sociologique moins divertissante parce qu'il faut en faire un «vrai travail». Mais précisément, chez ceux qui manquent de dispositions à l'académisme et qui cherchent à les acquérir, la mise au grand jour d'une telle lacune ne serait justement pas très académique...

Gérard Rimbert
Gerard.rimbert@yahoo.fr

Bibliographie

Boltanski L., Thévenot L. (1991), *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard

Bourdieu P. (1984), *Homo academicus*, Paris, Minuit

Bourdieu P. (2001), *Science de la science et réflexivité*, Paris, Raisons d'agir

Goffman E. (1973), *La mise en scène de la vie quotidienne. Tome 1: la présentation de soi*, Paris, Minuit

Hugues E. (1996), *Le regard sociologique*, Paris, Ehess (recueil de textes choisis par Jean-Michel Chapoulie).

Lahire B. (1998), *L'homme pluriel. Les ressorts de l'action*, Paris, Nathan

Lahire B. (2005), *L'esprit sociologique*, Paris, La Découverte

Pierre Verdrager (2001), «La thèse au jour le jour : sociographie d'une recherche», *Carnets de bord*, n° 1.

Weber M. (2002 [1ère édition 1904-1905]), *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris, Flammarion (traduction inédite et présentation d'Isabelle Kalinowski)